



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 septembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 25 août 2020, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Allemagne, de la République dominicaine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En leur qualité de coprésidentes du Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, l'Allemagne et la République dominicaine, en étroite coopération avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, souhaitent vous faire tenir ci-joint (voir annexe) le résumé de la réunion du Groupe sur :

- La situation en Colombie.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Allemagne  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Christoph **Heusgen**

L'Ambassadeur,  
Envoyé spécial de la République dominicaine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) José **Singer Weisinger**

Le Chargé d'affaires par intérim  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Jonathan **Allen**



**Annexe à la lettre datée du 25 août 2020 adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Allemagne, de la République dominicaine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Résumé des travaux de la réunion sur la Colombie tenue le 29 juillet 2020 par le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité**

Le 29 juillet 2020, le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité a organisé une réunion sur la situation en Colombie. Les membres ont entendu des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et de la Coordonnatrice résidente pour la Colombie.

Les membres du Conseil de sécurité ont posé des questions sur l'élaboration d'un plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, la participation de la société civile et des femmes de divers milieux au processus de paix et les ressources consacrées par le Gouvernement colombien à la mise en œuvre des dispositions de l'accord de paix relatives à l'égalité des sexes. Ils ont également posé des questions sur la protection des figures féminines de la société civile et des défenseuses des droits de la personne, sur les effets de la pandémie et du confinement sur les femmes travaillant dans le secteur non structuré de l'économie et sur les mesures prises en réponse à la violence sexuelle, notamment sur le plan de l'accès des femmes et des filles aux services de santé et aux traitements médicaux. D'autres questions ont porté sur la nécessité d'utiliser des formulations tenant compte de la problématique du genre dans le cadre du mandat de la Mission, la coopération de la Mission avec les organisations régionales et le soutien apporté par la Mission aux jeunes femmes, y compris dans le cadre de la réintégration des ex-combattants.

Les points ci-après sont les principales questions abordées à la réunion :

- L'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP), signé en novembre 2016, a été salué comme exemple positif de la participation active et significative des femmes à un processus de paix. Aujourd'hui, les femmes, en Colombie, restent une force déterminante dans sa mise en œuvre. À titre d'exemple, 82 000 femmes rurales ont participé aux consultations locales qui ont été organisées en vue de l'élaboration des 170 plans de développement local prévus par l'Accord de paix dans les territoires en conflit, et qui ont donné lieu à l'adoption de près de 33 000 initiatives, dont plus de 4 000 sont des initiatives rurales adoptant une démarche fondée sur le genre.
- Au total, 23 % des 13 525 anciens membres des FARC-EP qui participent activement aux programmes de réinsertion économique et sociale sont des femmes. Sur les 4 429 ex-combattants auxquels s'adressent les projets collectifs et individuels mis en place, 1 147 sont des femmes. La politique nationale de réinsertion comprend 18 actions spécifiquement axées sur les femmes qu'ont arrêtées de concert le Gouvernement et les FARC-EP. L'accès limité aux services de puériculture, aux programmes de protection et aux processus décisionnels constitue le principal obstacle à la bonne réinsertion des ex-combattantes. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a encore exacerbé cette situation, en ajoutant aux difficultés de mise en œuvre d'initiatives productives menées par des femmes. La transformation des FARC-EP en parti politique a été l'occasion pour les ex-combattantes de prendre

part à la vie politique. À ce jour, on compte deux sénatrices sur les 10 membres du Congrès relevant du sous-groupe des FARC-EP.

- Depuis 2018, la Juridiction spéciale pour la paix a reçu 274 rapports d'organisations de victimes et d'institutions publiques, dont au moins 20 lui ont été adressés par des femmes victimes de violences sexuelles pendant le conflit. Alors que la violence sexuelle est l'un des aspects traités dans le cadre de l'affaire en cours sur l'enrôlement forcé d'enfants, les organisations de femmes continuent de demander à la Juridiction spéciale l'ouverture d'une enquête globale sur la violence sexuelle liée au conflit. La Commission de la vérité a consacré sa première session aux violences sexuelles liées aux conflits. En outre, 54 % des témoignages qu'elle a consignés ont été faits par des femmes, 780 environ ayant trait à la violence sexuelle. Les femmes représentent au total 64 % du personnel de la Commission.
- Les 51 indicateurs spécifiques liés au genre utilisés dans le cadre de mise en œuvre du Gouvernement font l'objet d'un suivi de la part de mécanismes établis par l'Accord de paix, tels que le Forum de haut niveau sur les questions de genre, un organisme d'État, et l'Instance spéciale sur les questions de genre, une entité de la société civile. Au moins un(e) conseiller(ère) auprès du Conseiller du Président pour la stabilisation et la consolidation, financé par les Nations Unies, est chargé(e) de suivre la mise en œuvre de ces indicateurs, mais les spécialistes des questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité affirment que davantage de ressources doivent être mises à disposition par le Gouvernement pour que les entités publiques concernées puissent progresser sur la centaine de dispositions de l'Accord de paix qui sont liées à l'égalité des sexes, outre les 51 indicateurs spécifiquement liés au genre du cadre de mise en œuvre du Gouvernement.
- Depuis la signature de l'Accord de paix, la Mission a apporté la confirmation du meurtre de quatre ex-combattantes, et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a constitué des dossiers sur le meurtre de 45 défenseuses des droits de la personne et figures féminines de la société civile, dont 6 étaient des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer ou intersexes. En juin 2018, le Ministre de l'intérieur a adopté le Programme complet de garanties pour les femmes leaders et les défenseuses des droits humains, en étroite coordination avec le mouvement des femmes. Toutefois, son plan d'action n'a été mis en œuvre qu'à partir de février 2020, et cette mise en œuvre reste limitée. Dans le dessein de répondre aux menaces permanentes contre la sécurité et aux besoins existant en matière de protection, des instances régionales sur la sécurité des figures féminines de premier plan et des défenseuses des droits de la personne ont été créées dans les régions de Putumayo, Montes de María et Magdalena avec la participation active d'organisations de femmes et le soutien du Ministère de l'intérieur, du Bureau du Médiateur, du Ministère public et de l'ONU afin de définir des mesures de protection concrètes. La Commission nationale des garanties de sécurité a récemment accepté d'officialiser la participation de deux représentantes d'organisations de femmes et de tirer parti dans ses travaux des compétences de l'Instance spéciale sur les questions de genre.
- Une variété de groupes armés illégaux et d'organisations criminelles continue de se servir de la violence sexuelle liée aux conflits comme tactique de déplacement forcé, de contrôle territorial et d'attaque contre les communautés et dirigeantes de groupes de femmes et de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer et intersexes. En 2019, l'Unité nationale d'aide aux victimes a répertorié 365 cas de violences sexuelles liées au conflit, ce qui

représente une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année précédente, liée à une résurgence de la dynamique de conflit dans plusieurs zones et, peut-être, à une amélioration des moyens de faire remonter l'information. Les femmes et les filles représentent 89 % des victimes. Au total, 166 cas concernaient des Colombien(ne)s d'ascendance africaine, 15 cas concernaient des personnes autochtones, 25 concernaient des personnes handicapées, 51 concernaient des enfants et plusieurs cas concernaient des personnes se définissant comme lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer et intersexes. Au cours des quatre premiers mois de 2020, 122 cas de violences sexuelles liées au conflit, fortement concentrés le long de la côte Pacifique, ont déjà été répertoriés. Le programme de réparation de la Colombie continue d'être cité comme pratique exemplaire à l'échelle mondiale, puisqu'on estime qu'un tiers des rescapés de violences sexuelles liées au conflit ont été dédommagés à ce jour.

- La pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur la situation des femmes et des filles. Les femmes sont surreprésentées dans le secteur non structuré de l'économie, particulièrement touché par les mesures de confinement. Elles représentent également la majorité des personnels de santé, plus de 60 % des professionnels de la santé étant des femmes. En outre, une augmentation de 140 % des signalements de violence domestique a été constatée, pendant la période de confinement préventif, au numéro d'urgence mis en place au niveau national. Face à cette situation, le Gouvernement a créé un groupe de travail de haut niveau chargé d'étudier des mesures de prévention et de lutte contre la violence fondée sur le genre, et la commission des FARC-EP chargée des questions liées au genre a fait la promotion des campagnes locales de prévention et de sensibilisation à la violence fondée sur le genre parmi les ex-combattants. La limitation des déplacements et la moindre disponibilité des services ont également fait obstacle à l'accès des rescapé(e)s de violences sexuelles et fondées sur le genre aux services essentiels, à la justice et aux réparations. En outre, les conséquences économiques et sociales de la pandémie, comme la perte des moyens de subsistance et une connectivité et une mobilité restreintes, compromettent la participation active et significative des femmes à la mise en œuvre de l'Accord de paix.
- Les inégalités en matière d'accès à la terre touchent particulièrement les femmes. Seuls 5,5 % des hectares de terres dont les titres ont été enregistrés en bonne et due forme par le Fonds de crédit foncier ont été remis à des femmes.
- Une semaine avant la réunion du Groupe informel d'experts, le Vice-Président, le Ministère de la défense nationale et les forces militaires ont organisé une table ronde dans le but d'élaborer une stratégie nationale de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et la discrimination fondée sur le genre au sein des forces militaires, dans le sillage d'affaires de violences sexuelles impliquant des membres de l'armée, sur lesquelles une enquête a été ouverte.
- Le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un plan d'action national destiné à accélérer l'application des mesures prévues dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Il reste encore à coordonner l'action menée avec la société civile pour que le processus soit pleinement participatif et inclusif.
- Au total, 49 % de l'ensemble du personnel civil de la Mission et 36 % des policiers et observateurs militaires internationaux sont des femmes. La Mission a adopté une directive sur l'égalité des sexes et une stratégie pour la parité entre les sexes, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Colombie et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie entretient un

dialogue régulier avec les femmes de la société civile et la commission des FARC chargée de ces questions.

- L'égalité des sexes constitue un objectif à part entière dans le cadre du pilier Paix et stabilité du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En outre, les questions de genre sont un thème transversal du Plan-cadre, dont un indicateur sur cinq se rapporte spécifiquement aux questions de genre. Depuis 2016, le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire et le Fonds d'affectation spéciale multidonateur pour le maintien de la paix en Colombie ont consacré plus de 20 millions de dollars à l'action en faveur de l'égalité des sexes en Colombie.

L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui assure les fonctions de secrétariat du Groupe informel d'experts, et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, ont formulé les recommandations suivantes :

- Le Conseil de sécurité, dans le message qu'il veut transmettre concernant la Colombie, devrait féliciter la Mission de ses efforts en faveur de la parité des sexes et l'encourager à continuer d'appliquer un traitement transversal à la question du genre dans l'ensemble de sa planification, de ses activités et de ses rapports
- Les membres du Conseil de sécurité devraient appuyer le Gouvernement dans son intention d'élaborer un plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité et l'encourager à procéder de manière consultative et participative, notamment en associant la société civile
- Les membres du Conseil de sécurité devraient encourager le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix relatives aux questions de genre, à affecter des budgets indicatifs aux 51 indicateurs relatifs aux questions de genre qu'il a définis dans son cadre de suivi et à en rendre compte, et à maintenir en permanence un dialogue ouvert avec la société civile, compte tenu des initiatives de suivi qui y sont prises, en fournissant notamment un soutien financier et opérationnel pour le bon fonctionnement de l'Instance spéciale sur les questions de genre
- Les membres du Conseil de sécurité et les autres partenaires internationaux devraient renforcer leur appui au Gouvernement colombien et à la société civile aux fins de la mise en œuvre dans les territoires de plans de développement rural axés sur les questions de genre
- Les membres du Conseil de sécurité devraient encourager le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre de la politique du Ministère de la défense sur les questions de genre, au moyen notamment du déploiement de personnel féminin sur le terrain et d'une formation plus poussée des forces publiques sur les questions liées au genre
- Les membres du Conseil de sécurité et les autres partenaires internationaux devraient appuyer les organisations de femmes de la société civile dans leur plaidoyer en faveur de l'ouverture d'un dossier sur la violence sexuelle liée aux conflits dans le cadre de la Juridiction spéciale pour la paix
- Le Conseil de sécurité devrait continuer à encourager la Mission à faire rapport sur les violences sexuelles liées au conflit dans le cadre de son mandat de vérification des mesures de réintégration et de sécurité

Les coprésidents, en clôturant la réunion, ont remercié les intervenants de leurs exposés et se sont engagés à assurer le suivi des questions importantes qui y ont été soulevées.

---